

« Un logement entièrement rénové, aménagé et équipé pour favoriser l'emploi des jeunes sur la commune. »

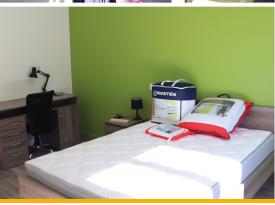
UN FOYER DES Jeunes Travailleurs

À NOYANT-VILLAGES









Situé sur la commune déléguée de Noyant, cet appartement partagé propose **trois chambres individuelles aménagées**, dont une avec salle d'eau privative.

Les locataires partagent un salon et une cuisine aménagée et équipée. Le logement dispose également d'une seconde salle d'eau ainsi que d'une buanderie et d'une connexion internet.

Les espaces extérieurs comprennent une cour et une terrasse.

Le loyer est de 250 € par mois toutes charges comprises.

Four, lave-vaisselle, machine à laver, sèche-linge, vaisselle, ustensiles de cuisine... le logement est entièrement équipé et prêt à vous accueillir.

Le logement vous intéresse ? Contactez la mairie déléguée de Noyant :



Mairie de Noyant 1 route de Tours Noyant 49490 Noyant-Villages **0241895029**

02 41 89 50 29 mairie.noyant@noyant-villages.fr